



www.ffss.fr



Association Agréée de
Sécurité Civile

URGENCE CARDIAQUE

Animée par 1 formateur PSC – En présentiel



Public

Tout public



Prérequis

Toute personne âgée au minimum de 10 ans



Personne en situation d'handicap

Nous consulter



Objectifs

Faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour mettre en œuvre une réanimation cardio pulmonaire accompagnée d'un défibrillateur automatisé externe.



Délai d'accès

De 15 jours à 1 mois



Lieu

En Intra ou en Inter

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



Compétences visées

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable :

- D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- D'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- De réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - o En arrêt cardiaque
- De mettre en place un défibrillateur automatisé externe



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation des stagiaires, de l'intervenant

Présentation du programme de la formation

- La protection
- L'alerte
- L'arrêt cardiaque
- Le défibrillateur automatisé externe

Cas concrets

Bilan de la formation



Méthodes pédagogiques

- Activité de découverte (Etudes de cas / Exposé interactif)
- Activité d'apprentissage (Démonstration en temps réel puis commentée et justifiée / Reformulation / Apprentissage des gestes en binôme)
- Activité d'application (Exercice de simulation / cas concrets)

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



Evaluation des candidats

Validation des candidats :

- Participation à toutes les phases de la formation
- Réalisation de tous les gestes au cours des phases d'apprentissage pratique



Durée

1/2 journée soit 4h de face à face pédagogique



Tarif

Individuel : 40€ / personne

OPCO : 90€/ personne

Groupe (individuel/ OPCO) : Nous consulter



Dates

Du 01/09/2022 au 30/06/2023



Intervenant

Responsable Formations : MARTIN Bruno

Mail : bruno.secours@gmail.com

V3 - MAJ : 04/12/2022

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.